

Mairie de  
30130-SAINT PAULET DE CAISSON

« Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres,  
nous empruntons celle de nos enfants »

Antoine de Saint-Exupéry

BROC Gérard  
04.66.90.75.21  
brocgdd@wanadoo.fr

Saint Paulet de Caisson le 23 décembre 2019.

**OBJET : Demande d'aide exceptionnelle.**

Madame ou Monsieur le Président,

**Les faits :**

Le vendredi 22 novembre 2019, vous étiez invités à la salle des fêtes de la Maire de Saint Paulet de Caisson où plus de deux cent vingt personnes ont assisté à notre réunion publique relative aux coupes de bois intensives dans la forêt domaniale de Valbonne.

Des questions ont été posées, nous avons pris des engagements et nous venons vous rendre compte des actions conduites depuis ce jour.

- Le 27 novembre le Conseil d'Administration de Terre d'Avenir, unanime, décide d'ester en justice devant le Tribunal de Grande Instance de Nîmes en engageant une procédure sur le fond et un référé en suspension.
- Le jeudi 4 décembre, nous avons accompagné un Huissier de Justice dans les bois de Valbonne pour constats.
- Avant le 18 décembre, date arrêtée par le Juge du TGI de Nîmes pour le jugement en référé, il a été procédé au recollement de l'ensemble des attestations de témoins et motions des élus des communes limitrophes.
- Le 17 décembre au soir, nous avons reçu de la part de notre avocat Maître POSAK un message indiquant, que les responsables de l'ONF avaient demandé un renvoi du référé en date du 18 décembre 2019 au TGI de NIMES.
- Ce renvoi ayant été dans un premier temps refusé par notre avocat, les représentants de l'ONF ont assorti ce dernier d'une clause « **d'interruption des coupes sur les lieux de plainte jusqu'à la date où cette affaire sera renvoyée** ».
- Cette date vient d'être fixée par le Juge à l'audience des référés le **mercredi 22 janvier 2020 à 14h** au TGI de Nîmes.
- Le vendredi 17 janvier 2020, salle des fêtes de la Mairie de Saint Paulet de Caisson à 18 heures aura lieu une assemblée générale extraordinaire de notre association afin de présenter et analyser les différents scénarii suite aux procédures de fond et de suspensif.

**Bien entendu, vous êtes les bienvenus à cette assemblée générale extraordinaire ouverte.**

**Le problème :**

Toutes ces dispositions mobilisent énormément d'énergie de la part des douze membres de notre Conseil d'administration mais nous placent également devant une prévision budgétaire de 5 000 euros de dépenses !

**La demande :**

En vous remerciant encore de votre aide, **nous venons solliciter de votre part une aide exceptionnelle du montant de votre choix afin de conduire normalement nos actions en Justice.**

Ce versement sera à établir au nom de « Terre d'Avenir » et adressé à :

Association Terre d'Avenir, Mairie 15 promenade Saint Paul 30130 Saint Paulet de Caisson ou à déposer directement dans notre casier à l'accueil de la Mairie.

A cet effet si vous souhaitez procéder par virement vous trouverez ci-dessous le RIB de notre association.

En vous remerciant encore de votre soutien, nous vous souhaitons à toutes et tous de bonnes fêtes de fin d'année ainsi que nos meilleurs vœux pour 2020.

Avec l'expression de nos salutations distinguées.

Le président de l'association « Terre d'Avenir ».


Le Vice-président de l'association « Terre d'Avenir ».

Gérard BROCC

Jean-Pierre BURINE

Le chargé de relation avec les Associations

Serge REHM

	<input type="checkbox"/> RELEVÉ D'IDENTITÉ	<input type="checkbox"/> SITUATION D'UN MANDAT CASH *
	<input type="checkbox"/> NOTIFICATION D'AVOIR *	<input type="checkbox"/> ATTESTATION DE PAIEMENT
<small>* Une situation n'est valable qu'à un instant donné et peut être modifiée en cours de journée.</small>		
LA BANQUE POSTALE CENTRE FINANCIER DE MONTPELLIER COMpte TENU EN EUROS TERRE D AVENIR MAIRIE 30130 ST PAULET DE CAISSON	<div style="border: 1px solid black; height: 40px; width: 100%;"></div>	
	RIB - IDENTIFIANT NATIONAL DE COMPTE ETABL. GUICHET NO DE COMPTE CLE RIB 20041 01009 0644213C030 10	
	IBAN-IDENTIFIANT INTERNATIONAL DE COMPTE FR 22 20041 01009 0644213C030 10	
	BIC-IDENTIFIANT INTERNATIONAL DE L'ETABLISSEMENT PSSTFRPPMON	
<small>La Banque Postale - Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 4 046 407 595 euros - Siège social et adresse postale : 115, rue de Sévres - 75275 PARIS Cedex 06 - RCS Paris 421 100 645 - Code APE 6419 Z Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le n°07 023 424.</small>		